

Le *travailleur alpin*

Résister, vivre ensemble autrement

n°301 • juillet-août 2020
3€



LA COLÈRE DES « PREMIÈRES LIGNES »

P.10 À 13

MUNICIPALES.

PREMIÈRES ANALYSES

Des succès pour la gauche, mais aussi des revers. Perspectives

 • P.4 & 5

MANIFESTATIONS.

UN DROIT RÉTABLI

Avant la décision du Conseil d'État, la rue avait déjà sonné.

 • P.8

HABITAT.

SE LOGER SOLIDAIRE

Au fil du confinement, l'expérience de l'habitat participatif.

 • P.9

LA JEUNESSE AU TRAVAIL

PARFAIT! VOUS AVEZ TOUS LES DIPLÔMES
ET LES COMPÉTENCES POUR OCCUPER
NOTRE POSTE DE CHEF DE PROJET.



... MAIS VOUS NE PRÉFÉREZ PAS FAIRE
UN PEU DE VÉLO EN LIVRANT DES REPAS
HISTOIRE D'ACQUÉRIR UN PEU
D'EXPERIENCE ?





Sommaire

n°301 • juillet août 2020

DOSSIER

A domicile, dans les hôpitaux et les Ehpad, le printemps a été éprouvant, pour le moins. Ce que demandent aujourd'hui les aides soignants ou les soignants. Comment la mise en vente de la clinique mutualiste pourrait être mise à profit pour s'engager sur la voie de la privatisation.

10 à 13

ENTREPRISES

Le site d'Air liquide, à Sassenage, montre l'intérêt pour l'industrie de perspectives à long terme.

6

EDUCATION & VACANCES

Comment les colonies de vacances vont-elles passer l'été 2020? Exemple dans le Vercors.

7

SCIENCES

Une loi sur la recherche va être examinée en urgence. Elle approfondit les failles mises en lumière par la crise sanitaire.

8



Luc Renaud



Mona Blanchard



DR

ÉDITO

SOUFFLE DE FRAÎCHEUR

Si à l'issue de ce second tour des élections municipales, la gauche peut noter de belles conquêtes, comme au Péage-de-Rousillon ou à Saint-Egrève, la perte de Fontaine est lourde.

C'est dans l'atmosphère viciée de l'anticommunisme, par des alliances choquantes et avec pour seule ambition de liquider le PCF, que les élections s'y sont jouées.

Une vieille rengaine qui a malheureusement trouvé l'écho que l'on sait, malgré l'engagement militant des communistes.

Gagnées ou perdues, les campagnes menées ont aussi fait la démonstration de la volonté des citoyens à travailler avec les communistes.

En faisant naître de nouveaux militants, elles ont fait grandir les consciences progressistes et confirmé l'aspiration à un changement de société que nous, communistes, portons dans nos batailles et nos idées.

Notre travail consistera désormais à ouvrir et enrichir notre parti de ce souffle naissant et salubre de fraîcheur et de renouveau, qui seul est en mesure de faire avancer l'axe progressiste que nous défendons.



SIMONE TORRES
DIRECTRICE
DU TRAVAILLEUR ALPIN

A lire sur : TRAVAILLEUR-ALPIN.FR

SOLIDARITÉS. Rassemblement contre les bombardements turcs en Irak **SOCIAL.** Le mouvement social des personnels de santé • La lutte des salariés de la plateforme postale de Moirans **POLITIQUE.** Crolles, la gauche échoue de peu face à une alliance droite ex-PS. **SOCIÉTÉ.** La manifestation contre le racisme et les violences policières du 9 juin • Les manifestations pour la défense de la culture.



Edouard Schoene

Mensuel édité par la fédération de l'Isère du PCF, créé en 1928

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Annie David • **DIRECTRICE :** Simone Torres • **RÉDACTEUR EN CHEF :** Luc Renaud • **RÉDACTION :** Max Blanchard, Pierre-Jean Crespeau, Régine Hausermann, Sylvestre Huet, Claudine Kahane, Jean-Claude Lamarche, François Perez, Jean Rabaté, Luc Renaud, Édouard Schoene, Simone Torres, Van Meer, Louis Zaranski • **SITE INTERNET :** travailleur-alpin.fr • **JEUX :** Van Meer • **MAQUETTE & MISE EN PAGE :** www.ram-one.com, Van Meer, Luc Renaud • **COMMISSION PARITAIRE** 0905 P1 1377 ISSN 1247-6153 • **PUBLICITÉ :** Tél. 04 76 87 70 61 • **IMPRESSION :** RC Grenoble 56b 161 • **PRIX :** 3,00€ • **CONTACT :** tél. 04 76 87 70 61, télécopie 04 76 87 86 79, courriel redaction@travailleur-alpin.fr • **PHOTOS DE COUVERTURE :** Luc Renaud

Le Travailleur alpin @journal_LeTA



Le Péage-de-Roussillon

Le commune renoue avec la gauche. Elle a un maire communiste en la personne d'André Mondange.

« Sa liste « très large et unie sur des valeurs plutôt que des étiquettes », insiste-t-il, a devancé une liste de droite et une liste conduite par le suppléant de la députée LRM, ex-PS, la fusion de trois candidatures qui avaient totalisé 50,50% des exprimés du premier tour. L'opération politicienne n'a pas fonctionné et André Mondange donne aujourd'hui la priorité à la réorganisation des services techniques pour une ville plus propre ainsi qu'à l'accompagnement du commerce de proximité.

Saint-Egrève

59,32%, c'est le score de l'union de la gauche et des écologistes. Sylvie Guinand, cheffe de file des communistes sur la liste, souligne que c'est le dialogue avec les électeurs qui a permis ce succès. Bien avant le premier tour, mais aussi pendant le confinement : une newsletter envoyée chaque semaine à cinq cents sympathisants et des webmeetings dont le dernier a réuni 801 personnes sur 9000 électeurs. Et puis une dynamique interne à la liste qui s'est appuyée sur des valeurs partagées et des propositions très concrètes, construites avec les Saint-Egrévois.

Échirolles

Au premier tour, quatre listes se réclamaient de la gauche. Deux d'entre elles ont fusionné pour tenter de battre Renzo Sulli. Entre les deux tours, le rassemblement porté par le PCF progresse de 200 voix, alors que la participation baisse de quatre points. La recette ? « Des candidats très investis dans la vie associative, les initiatives de solidarité ou les jardins partagés comme au Village 2 », témoigne Amandine Demore, seconde sur la liste. « La bonne gestion de la crise par la municipalité – des dizaines de courriers de remerciement reçus – s'est aussi traduite dans les urnes. »



Au soir de l'élection, deux Fontainois ont décidé de rejoindre le PCF.

Des acquis sociaux à défendre

LOUIS ZARANSKI

Fontaine a basculé à droite le 28 juin. Entretien « à chaud » avec Laurent Jadeau, ancien adjoint au maire.

Le rassemblement d'organisations qui s'est opéré pour le second tour est quasiment unique : du PS à la France insoumise, en passant par le PCF, EELV, le PRG et Ensemble, toutes les forces de gauche étaient engagées derrière Jean-Paul Trovero.

La dynamique de campagne, ancrée dans le monde associatif, était présente, comme en attestent les presque quatre cents noms du comité de soutien. Mais aucune campagne n'aurait pu effacer les divisions de la fin du mandat, étalées sur la place publique lors du premier tour. « Nous n'avons pas su convaincre de la viabilité de cette union, comme le souligne la perte de presque deux cents voix par rapport à la somme de nos deux listes du premier tour », constate Laurent. Si le report ne s'est pas fait, c'est aussi lié à la campagne de premier tour de Sophie Rome-

ra. Comment expliquer en trois semaines qu'il faut voter « pour le maire » quand on a martelé pendant des mois qu'il fallait voter « contre » ? « L'absence de liste d'extrême-droite, ce qui est une fierté, n'a pas fait disparaître cet électorat, qui s'est naturellement reporté sur la droite, poursuit Laurent, et leur campagne masquée, sans étiquette, a trompé un certain nombre de Fontainois ».

Les conséquences de la campagne du premier tour

Si des bilans devront être tirés collectivement, l'heure est à la reconstruction : « dès dimanche soir, deux jeunes ont rejoint le parti, pour ne pas laisser le champ libre à la droite, positive Laurent, et nous avons encore des centaines de contacts noués pendant la campagne qu'il nous faudra mobiliser pour défendre les acquis sociaux fontainois ».

Première étape vers la reconquête de cette ville chargée d'histoire sociale. ★

Des milliers de rencontres qui ne demandent qu'à se poursuivre

LOUIS ZARANSKI

Après des municipales inédites, entretien avec Jérémie Giono, secrétaire de la fédération de l'Isère du PCF. Analyses des dynamiques en cours et ouverture du parti.

« Pour que la gauche gagne, elle doit réunir les classes populaires et ceux qui s'estiment appartenir à la "classe moyenne" et aspirent au progrès social. » Cette frange, autrefois polarisée autour de la social-démocratie, se tourne vers l'écologie politique. « Dans certains territoires, comme à Saint-Martin-d'Hères, nous avons réussi à incarner une réponse aux enjeux sociaux et écologiques », analyse Jérémie. Dans d'autres, l'unité de la gauche et des écologistes a ouvert cette perspective, comme à Saint-Égrève ou à Grenoble.

MAIS L'ABSTENTION – autour de 60 % en Isère pour ce second tour – témoigne du divorce entre les classes populaires et la politique. « Le bilan du quinquennat Hollande a marqué une rupture en anéantissant l'espoir du changement », poursuit Jérémie. Le système politique français se remodèle à l'américaine : les élections sont perçues comme une compétition dans un marché que constitueraient les électeurs. Le marketing électoral devient la norme : il faudrait juxtaposer des clientèles électorales en leur promettant des segments de politique publiques à leur bénéfice exclusif.

Si la plupart des étiquettes politiques



Jérémie Giono, secrétaire départemental du PCF.

sont devenues des marques franchisées, la raison d'être du parti communiste est la transformation sociale : « Nous devons créer du commun, contribuer à l'organisation des classes populaires autour de combats revendicatifs locaux, ancrés dans

Colistiers et soutiens invités à une université d'été du PCF

la vie quotidienne. » Et Jérémie pousse la réflexion plus loin : « le parti – qui n'est que les femmes et les hommes qui le composent –, a pour rôle de donner les outils pratiques et théoriques aux communistes pour qu'ils puissent, avec efficacité, être des catalyseurs individuels et collectifs de la mobilisation populaire ».

LES CAMPAGNES ÉLECTORALES ont en effet permis la construction de projets politiques partagés entre des communistes et des associatifs, des syndicalistes, des

écologistes, des citoyens. « Nous devons transformer l'essai, ouvrir en grand les portes et les fenêtres pour que nos colistiers et nos soutiens poursuivent leur engagement dans le parti communiste : nous avons par exemple invité tous ceux qui se sont engagés au Pont-de-Claix et à Vizille aux universités d'été du Sud-Grenoblois, le 5 juillet à Cholonge, pour partager un moment convivial et politique. »

Une initiative locale, à l'image du travail de la fédération du PCF qui a relancé deux collectifs, l'un sur les entreprises et l'autre sur les solidarités concrètes, pour mutualiser les expériences et dessiner des actions à plus grande échelle.

Et Jérémie de conclure : « j'invite tous les communistes, tous les sympathisants, à poursuivre les échanges humains et politiques entamés pendant les campagnes électorales : nos sections sont prêtes à accueillir de nouveaux camarades. » ★



Air Liquide Sassenage

L'entreprise, implantée à Sassenage, dans la banlieue Ouest de Grenoble, fait partie du groupe Air Liquide France qui compte 49 unités de production et 12 plateformes logistiques.

L'entreprise iséroise compte plus de 1000 salariés, majoritairement en CDI.

Elle a été créée en 1962, d'abord comme centre de recherche de par sa proximité des ressources scientifiques de la presqu'île grenobloise. Une activité déployée durant une vingtaine d'années, jusqu'à la création concurrente d'un centre de recherche dans la région parisienne, pour se transformer progressivement en centre technologique et d'innovation, employant essentiellement des cadres et techniciens, même si coexistent des ateliers employant des ouvriers.

Quatre secteurs essentiels d'activité sont aujourd'hui localement recensés :

* spatial : équipements pour les réservoirs à combustible pour la fusée Ariane (hydrogène liquide et oxygène) ;

* basses températures : réfrigérateurs, collaboration au projet ITER de Cadarache ;

* aéronautique : équipements pour avions (azote ou oxygène, cagoules aviation) ;

* nouvelles énergies : hydrogène pour véhicules, stations remplissage, bio gaz.

Par ailleurs un centre d'essai implanté sur le site permet de tester la technologie spatiale des carburants.

Aujourd'hui de nouveaux bâtiments sont en construction pour pallier le vieillissement de certains locaux d'origine.



Max Blanchard

Un site sur lequel travaillent plus d'un millier de salariés.

Air liquide où l'intérêt des contrats à long terme

MAX BLANCHARD

Air Liquide, à Sassenage, tourne peu à peu la page du confinement. Eclairage sur un cas plutôt particulier.

« **N**ous ne sommes pas à plaindre ! », s'exclame Philippe Bourgeois, délégué CGT dans l'entreprise iséroise. Une affirmation qui peut faire sursauter dans le contexte succédant à la pandémie, même s'il pondère son propos : « *Tout du moins pour le moment. Peut-être que cela peut évoluer différemment par la suite !* »

Il s'explique. « *Depuis cinq à six ans, nous bénéficions d'une croissance d'effectifs constante, de l'ordre de quarante à cinquante nouveaux salariés chaque année* ».

Une situation qui s'inscrit à l'opposé de ce qui peut se constater dans d'autres secteurs. Avec une spécificité marquée, la composition de la masse salariale : 60 % de cadres, et 40 % de techniciens. « *Nous sommes moins impactés par la crise économique dans la mesure où nous fonctionnons, pour une bonne partie de notre activité, par contrats de longue durée qui limitent l'impact du ralentissement d'activité* ».

Cet été, la moitié des salariés devrait travailler sur site

Pourtant, là aussi, le confinement a été fort : si 10 % du personnel a été maintenu sur place, la grande majorité s'est vouée au télétravail,

permettant une poursuite du fonctionnement.

Le groupe Air Liquide n'a pas fait le choix du chômage partiel, n'a pas bénéficié d'aides de l'Etat. « *Il ne souhaitait pas qu'on mette le nez dans ses affaires, notamment qu'on lui reproche de distribuer des dividendes aux actionnaires dans ce contexte* », ironise le délégué, « *car le groupe va bien !* »

Aujourd'hui, les gens reviennent progressivement. Les prévisions pour l'été envisagent 40 à 50 % du personnel sur le site, les autres prolongeant le télétravail.

« *Actuellement tous les postes ont repris à peu près normalement* », ajoute Philippe Bourgeois, « *ce qui est encourageant car nous faisons travailler beaucoup de sous-traitants dans la région* ».



Les jeunes ont besoin de partir en colo

LOUIS ZARANSKI

L'Isère, ses massifs, sa moyenne montagne... une terre de colonies de vacances. Après la crise sanitaire, cet été sera particulier. Entretien avec Maurine, directrice.

C'est certain depuis moins d'un mois : la colo se tiendra dans le Vercors, et c'est un soulagement. Après des semaines d'incertitude, il faut rattraper le retard et s'adapter : face à un protocole sanitaire tardif et changeant, il est très compliqué de programmer le déroulé des séjours. « *Encore aujourd'hui, je suis en train de réécrire le projet pédagogique, d'habitude bouclé début mai.* » Maurine se tient également prête à devoir changer une partie des plans, le protocole pouvant encore évoluer. Être entourée d'une équipe solide et d'une direction qui accompagne réellement est vital : « *je profite de cette interview pour remercier les anims qui ont dû s'adapter jusqu'au dernier moment, dans un contexte mouvant* ». Malgré tout, Maurine est rayonnante : il y a quelques semaines, elle n'était pas sûre que la colo aurait lieu.

CE RISQUE D'ANNULATION est hélas une réalité pour nombre de petites structures, qui ont dû annuler ce qu'elles avaient prévu. « *Nous accueillerons cette année deux fois moins de jeunes que les autres années* », souligne Maurine, « *et ce n'est pas forcément supportable financièrement pour toutes les structures* ». Malgré la faible rémunération des animateurs, les associations de l'éducation populaire n'ont pas la capacité de prendre des risques : les coûts fixes restent les mêmes, que 30 ou 60 enfants soient accueillis. Le gouvernement ayant l'air d'être prêt à donner de l'argent pour le dispositif « vacances apprenantes », ne pourrait-il pas aider toutes les associations d'éducation populaire ?



Maurine sera cet été directrice d'une colonie de vacances dans le Vercors.

LA RÉDUCTION DE LA VOILURE a des impacts certains sur les publics. Moins de jeunes pourront partir en vacances, mais aussi moins d'animateurs trouveront un petit job. « *En faisant mes recrutements, j'ai vu un cer-*

tain nombre de candidats qui avaient déjà trouvé une place, mais qui se retrouvent sans rien après l'annulation des séjours », insiste Maurine. Pour elle, il est essentiel que ces séjours aient lieu : « *en colonie de vacances, on fait de l'éducation populaire, on apprend autrement, tous ensemble. Après des semaines de confinement, voir d'isolement, il ne faut pas tomber dans la peur, tout en assurant la sécurité sanitaire : il faut réapprendre à vivre en collectif.* » Ce sera le petit plus de cet été, et tout l'intérêt de maintenir ouverts les accueils collectifs de mineurs. Les jeunes pourront compter sur des animateurs passionnés, qui s'engagent dans leur mission éducative : balayer les angoisses, et construire des souvenirs joyeux pour forger les adultes de demain. ★

Le coup de gueule de Maurine

« Les "vacances apprenantes" de Jean-Michel Blanquer sont une expression de mépris envers tous les acteurs de l'éducation populaire et leur travail des années antérieures : les jeunes qui partent en colo ou vont dans des milliers de choses. Autrement qu'en milieu scolaire, mais ils ont besoin des deux. Le cadre souple que nous offrons est un complément indispensable au cadre rigide de l'éducation nationale. Apprendre les maths et le français, oui, mais il faut aussi apprendre à vivre en collectif. »

La rue a repris de la voix

1er mai. Quatre initiatives citoyennes (avec les règles sanitaires respectées) ont été observées à Grenoble et Fontaine le 1er mai, avec des pancartes revendicatives dans la tradition de la journée mondiale des travailleurs. La police a réprimé les manifestants sur les quais (amendes et quelques arrestations).

Les lundis fontainois. Tous les lundis, depuis le 11 mai, des dizaines de citoyens fontainois se rencontrent, se mobilisent pour la santé, la solidarité, pour un avenir pour dire « non au retour à "l'anormal" ».

Les mardis de la santé. Tous les mardis, depuis plusieurs semaines, des centaines de militants se réunissent sur le parvis de l'hôpital de Grenoble, pour la santé. Le 16 ils étaient environ 5000 dans la rue.

Le 30 mai, avec les migrants. La Coordination iséroise de solidarité avec les étrangers migrants (CISEM), appelait à un rassemblement. Des dizaines de militants, de migrants, réclamaient notamment la « régularisation inconditionnelle et pérenne de tous-tes les sans-papiers avec droit aux revenus sociaux, droit aux mesures de chômage partiel pour celles et ceux qui travaillaient et accès gratuit à la santé. »

Intermittents du spectacle. Les 2 et 6 juin, ce sont les artistes, intermittents du spectacle qui manifestaient à Grenoble pour exiger des mesures sociales et économiques pour la culture, dont nombre de structures sont menacées.

Le 9 juin, contre le racisme et les violences policières. Forte mobilisation devant le palais de justice de Grenoble « contre les violences et discriminations venant des forces de l'ordre ». Un millier de manifestants sous une forte pluie s'étaient réunis. La jeunesse était au rendez vous. Ce deuxième rassemblement en huit jours se tenait alors que plusieurs autres étaient programmés en France après la mort de Georges Floyd aux États-Unis.



Le 9 juin, un millier de personnes devant le tribunal de Grenoble.

Manifester, un droit fondamental

ÉDOUARD SCHOENE

À Grelibre et dans son agglomération la volonté de préserver le droit de manifester, même en période de confinement, s'est concrétisée depuis le 1er mai dernier.

Un appel au respect des droits fondamentaux était clamé place de Verdun le 29 mai par la LDH et plusieurs associations, syndicats et partis.

Denis Fabre, président départemental de la Ligue des droits de l'homme, rappelait ce jour là : « Avec la loi du 23 mars, l'exécutif est autorisé à gouverner par ordonnances. 42 textes ont été ainsi adoptés entre le 25 mars et le 15 avril 2020. L'État se mue sous une forme de plus en plus autoritaire. Si des mesures sanitaires sont évidemment nécessaires, l'application des mesures en "cas de catastrophe sanitaire" du Code de la santé publique aurait été amplement suffisante. Ce gouvernement a donc décidé sciemment d'attaquer nos

libertés et nous fait craindre le pire après des années de violences policières dans les quartiers, des violences policières en forte augmentation contre les mouvements sociaux également, allant jusqu'à des mutilations durant le mouvement des Gilets jaunes. »

Le 13 juin, une décision du Conseil d'État

Alors que des milliers de manifestants battaient le pavé depuis des semaines, en France, le Conseil d'État a rétabli la liberté de manifester, le 13 juin, liberté officiellement interdite sous prétexte d'urgence sanitaire.

« C'est une très grande victoire. Le Conseil d'État garantit la liberté de manifester », a réagi auprès de l'AFP Patrice Spinosi, avocat de la Ligue des droits de l'homme (LDH), requérant aux côtés notamment de la CGT et du Syndicat de la magistrature. ★



L'habitat groupé « Granges des toits liés », à Pontcharra.

Le moment où le gâteau a pu être partagé

ÉDOUARD SCHOENE

Construire ensemble puis habiter en commun. Comment l'habitat participatif a traversé le confinement.

Le confinement en habitat participatif?* Louis Marie, un des « historiques » dans l'habitat groupé grenoblois témoigne. Il habite le Passage, un site grenoblois d'habitat groupé participatif.

« Nous sommes neuf habitants dans cet habitat participatif et comme nous nous y trouvons tous très bien, nous sommes toujours les mêmes depuis bientôt 26 ans.

La semaine précédant les mesures de confinement, une habitante du Passage apprend la contamination d'une personne rencontrée dans la semaine. Dès son ar-

rivée, elle s'est confinée chez elle avec son mari. Cinq jours plus tard, ils étaient diagnostiqués positifs et ont dû rester chez eux pour se soigner. Dès lors, la vie de notre collectif s'est naturellement organisée en réponse à cette situation. Trois autres habitants particulièrement à risque se sont d'un commun accord confinés chez eux. Quant aux quatre

L'organisation collective de la distanciation

habitants restants, ils se partagent les courses pour tout le monde : marché de l'Abbaye, supermarchés voisins et dépôt des provisions devant les portes palières. Nous essayons de désinfecter quoti-

diennement toutes les portes communes, main courante d'escalier et autres objets appelés à être touchés régulièrement ».

De même, après un long échange, l'accueil de migrants dans le studio commun a-t-il été suspendu.

Un mois plus tard, les « patients zéros » de nouveau sur pieds et aucune contamination n'étant à déplorer, les règles de confinement ont été enfreintes : tout le monde s'est retrouvé autour d'un dessert et une petite réunion (dûment distanciée) : « ça nous a fait beaucoup de bien à tous... », se réjouit Louis Marie.

L'habitat participatif, bien plus qu'une façon différente de construire, un projet de vie solidaire au quotidien! ★

* <https://www.leshabiles.org/> et le Travailleur alpin n° 264.

Propositions

Le Mouvement habitat participatif France propose une série de mesures pour que « l'habitat participatif, un "bien commun à développer", s'inscrive dans un développement territorial solidaire et écoresponsable » :

- fixer à 2% la part des logements en habitat participatif ;
- impliquer les citoyens dans la gouvernance du développement territorial et de la production de logements ;
- réserver à l'habitat participatif 10% des droits à construire ou à rénover dans les programmes ;
- lever les freins au développement des projets participatifs en autopromotion ;
- faciliter le développement de l'habitat participatif en locatif social ;
- mobiliser l'ensemble des outils territoriaux de portage foncier pour l'acquisition de fonciers.

Accès au logement

Le monde d'après? Une proposition de Ian Brossat, adjoint communiste à la ville de Paris, qui pourrait être généralisée (JDD nov 2019) :

« Aujourd'hui, lorsque vous achetez un appartement, vous devenez propriétaire du sol et des murs. L'idée consiste à n'acquérir que le bâti, pour une durée de 99 ans, le foncier restant propriété de la Ville. Des logements en accession à moitié prix.

Ce bail de très longue durée confère en outre à l'acquéreur les pleins droits sur le logement... Le loyer s'établira à 2 euros le mètre carré par mois. En cas de revente le vendeur ne perdra pas d'argent mais n'en gagnera pas non plus (clause antispéculative) ».



*« Au début, on allait
au boulot la peur
au ventre »*



Eric Perrichet était cadre, travailleur indépendant. Il a dû cesser un temps son activité, pour raison de santé. Il a ensuite cherché du travail et il est devenu auxiliaire de vie. Syndicaliste CGT, il est élu au comité social et économique (CSE) de l'ADAPA (Accompagner à domicile pour préserver l'autonomie). Le 16 juin, il était en grève.

LUC RENAUD

« **A** mon âge, on n'a pas trop le choix des emplois ». Un âge de cinquante-neuf ans, pour être précis. Eric Perrichet est à lui seul un résumé de la dévalorisation du statut des aides à domicile et auxiliaires de vie. Un emploi non-reconnu, conditions de travail et salaires avec.

Le 16 juin au matin, Eric était dans la rue. Il participait, avec un gros millier de personnes, à une des premières manifestations post-Covid. Elle avait dû être organisée sur le pouce : l'affluence n'était pas prévue. Les manifestants se sont rendus du siège grenoblois de l'agence régionale de santé, devant lequel ils s'étaient retrouvés, jusqu'à la préfecture. Car il s'agissait de réclamer des moyens pour la santé, moyens dont on a pu faire la cruelle expérience de l'insuffisance. Des moyens, mais aussi de la reconnaissance. Une vraie, en terme de salaires, de formation, de conditions de travail... pas avec de la bimbeloterie sous forme de médailles.

Parmi tous ceux qui se sont trouvés en première ligne face à l'épidémie, Eric et toutes ses collègues – la profession est féminine à 97% – aides à domicile et auxiliaires de vie. En grève, ce 16 juin, à l'appel de la CGT.

CE QUI A FAIT DÉBORDER LE VASE, c'est la prime. Elles n'y ont pas droit – sachant par ailleurs que prime ne vaut pas salaire. « C'est comme une gifle, comme si nous n'existions pas », s'indigne Chantal Nadi, secrétaire CGT du comité social d'entreprise de l'Adapa. La prime, on en parle pour les hospitaliers et dans d'autres secteurs d'activité. Pour les aide à domicile, le gouvernement a renvoyé aux départements l'éventuelle possibilité d'un versement. Dans certains départements du Nord de la France, elle pourrait être versée, à des montants variables. « On nous explique que nous n'intervenons pas auprès de patients, mais d'usagers – presque des clients –, nous ne sommes donc pas des soignants », explique Eric. Ce qui n'enlève rien au côté « première ligne ». « Au début, fin mars début avril, on ne savait pas trop ce qui allait se passer et on allait au boulot la peur au ventre, celle d'attraper le virus mais aussi de le transmettre aux personnes âgées; ensuite, on s'est habitué en sachant aussi que le bassin grenoblois était moins touché que d'autres régions. » Au moment où les protections manquaient dans les hôpitaux, les aides à domicile n'avaient strictement rien à leur disposition.

MAIS C'EST SUR UN AUTRE POINT qu'Eric Perrichet veut insister. « Pendant quelques semaines, nous avons été les seuls contacts de personnes dépendantes qui ne recevaient plus aucune autre visite », souligne Eric. Avec le sentiment d'avoir permis à certaines personnes âgées de se raccrocher à la vie. « On nous l'a dit, sans votre présence, je me serais laissé aller. » Eric l'affirme : « nous n'avons pas le savoir faire de personnels soignants, mais nous avons un savoir être qui n'est pas reconnu par un diplôme, mais qui est essentiel dans la vie de ceux que nous accompagnons ».

ALORS LE MÉTIER ASPIRE à un minimum de reconnaissance. « C'est de ça dont nous avons besoin ». Ce qui passe par des choix. Au premier rang desquels l'amélioration des salaires, de la formation et des conditions de travail. Les salaires, c'est le SMIC. Mais, compte tenu des temps partiels, c'est très souvent moins de 800 euros par mois. La formation est inexistante. « C'est d'autant plus problématique que le glissement des tâches – parce qu'il faut bien que ça tourne, une aide soignante est contrainte de pratiquer des actes d'infirmière, comme nous sommes amenés à réaliser des actes d'aide soignant; passer une crème par exemple – finit par poser problème :

11 h 45 d'amplitude journalière; temps partiels à moins de 800 euros...

nous "vendons" un service que nous ne pouvons complètement fournir ». Et puis les conditions de travail. A commencer par l'amplitude horaire : elle est de 11 h 45 avec des trous dans la journée, les frais kilométriques non remboursés (ils ne le sont qu'entre deux patients, pas quand on rentre chez soit parce qu'on est en pause) et les plannings qui changent du jour au lendemain.

Une profession non reconnue. Une profession qui se mobilise, aussi – même si « ce n'est pas si facile de monter une action collective, nous ne nous voyons pratiquement jamais » – à l'image de l'ensemble des personnels de santé.

Ce mardi 16 juin, après la manifestation du matin de l'ARS à la préfecture, tout le monde s'est retrouvé sur le parvis de l'hôpital Nord en début d'après-midi pour former un cortège de cinq mille personnes qui s'est rendu au Jardin de ville. ★

L'avenir vu par la direction du CHU

Daté du 6 mai, le document élaboré par le CHU de Grenoble expose les modalités d'un accord avec Vivalto. Sa logique expose la conception du CHU d'un rapprochement avec une structure de droit privée, aujourd'hui l'AGDUC – après le changement de fusil d'épaule opéré fin mai.

Le projet dit de « Recomposition de l'offre sanitaire sur le territoire de Grenoble et Voiron » repose sur un constat : « sur le territoire, il y a de nombreuses activités en doublon », peut-on lire page 8. Et de citer cinq services d'urgences, cinq maternités dont une à Voiron, trois services de cardiologie interventionnelle, deux services d'onco-radiothérapie...

Ce projet de co-reprise propose d'ailleurs une visée plus large : « l'inscription dans une vision territoriale de l'arc alpin reposant sur une stratégie médicale coordonnée tout d'abord entre acteurs du service public, et, en deuxième lieu, de cliniques commerciales exprimant la volonté de s'y associer » (page 27).

Les modalités pratiques reposent sur la création de deux « groupements de coopération sanitaire » de droit privé, l'un pour Grenoble, l'autre pour Voiron. Ces deux groupements sont dirigés à part égales par le CHU et le repreneur qui lui est associé. Ils sont chargés de la direction des établissements du GHM rachetés.

Les perspectives sont celles de la rationalisation. Ainsi peut-on lire page 31 que « s'agissant des équipes médicales, des départs de praticiens sont envisageables ».

D'une façon plus générale, le document indique que la gouvernance sera celle d'un « co-pilotage stratégique basé sur un projet médical partagé en lien avec celui du CHUGA, un budget annuel validé et un plan de financement à moyen terme. »



Le 16 juin, l'avenir de la clinique mutualiste faisait partie des revendications des personnels de santé.

Le CHU veut s'associer à une structure privée

LUC RENAUD

Le CHU engagé dans un partenariat pour reprendre la clinique mutualiste. Qui inclut la participation d'une structure privée à ses choix stratégiques.

L'affaire serait passée inaperçue si l'info n'avait été donnée le 14 mai sur le site du Travailleur alpin : début mai, le CHU s'apprêtait à conclure un partenariat avec le groupe privé Vivalto santé (3e sur le marché des cliniques) pour reprendre à deux le groupement hospitalier mutualiste (le GHM, la Mut' à Grenoble et la clinique Chartreuse à Voiron, notamment). Accord présenté dans un document daté du 6 mai dans lequel on lisait page 21 : « seule la candidature de Vivalto santé a été retenue » et, page 24, « l'ambition du groupe [Vivalto santé] repose sur des valeurs fortes : confiance, audace et engagement ». Pas moins.

Et voilà que le 28 mai, le CHU et l'AGDUC (Association grenobloise pour la gestion de la dialyse et des usagers porteurs de maladies chroniques) donnent une conférence de presse pour annon-

cer... leur accord pour la reprise commune du GHM.

Que s'est-il passé entre temps ? Les élus se sont mobilisés, le maire de Grenoble en tête, pour appuyer une « solution locale ». Et le ministre de la Santé, ex médecin du CHU de Grenoble, a sans doute murmuré à certaines oreilles. Difficile, dans la période, de faire intervenir un groupe privé dans la gestion d'un CHU.

L'AGDUC, c'est moins voyant

Car c'est bien de cela dont il s'agit. Le partenariat envisagé par la direction du CHU repose sur la création d'une structure co-dirigée par les deux partenaires pour gérer le GHM. Économies d'échelle, mutualisations... qui pourraient impacter le CHU. Une logique que l'on connaît ailleurs. Avec une association, l'AGDUC en l'occurrence, c'est moins voyant qu'avec le troisième groupe d'hospitalisation privé en France. ★



Luc Renaud

Sylvie Baldacchino est éducatrice spécialisée pour enfants porteurs de handicap.

Ehpad, comment le lien a pu être maintenu

LAURENT JADEAU

Pendant le confinement, son établissement fermé, le groupement mutualiste dont il dépend a proposé au personnel d'aller travailler dans un Ehpad. Sylvie Baldacchino a rejoint celui de Saint-Georges-de-Commiers. Témoignage.

Dans quel but vous a-t-on invité à venir renforcer les Ehpad ?

Sylvie Baldacchino : Dans les Ehpad de la MFI (Groupement mutualiste de l'Isère), chaque soignant doit prodiguer des soins à huit à dix résidents, chaque matin. Ce sont cependant des établisse-

ments plutôt bien dotés. Il manquait du personnel, certains étant fragiles ou en garde d'enfants. Il a fallu faire appel à des intérimaires en nombre.

Quel a été ton rôle précis ?

S.B. : En tant que travailleurs sociaux, nous intervenions auprès des personnes âgées contre le sentiment d'isolement, pour accompagner ces femmes et ces hommes, vulnérables, qui ne comprennent pas toujours les raisons de ces mesures exceptionnelles. Nous avons déployé des moyens de communication entre les résidents et leurs proches : appels visio, WathsApp, liens téléphoniques... mais aussi, de petits « journaux » que les

familles pouvaient envoyer à leur anciens et qui ont très bien fonctionné.

Au premier « déconfinement », il y a eu une polémique sur le maintien de l'isolement des personnes âgées dans les établissements.

S.B. : Cet épisode a été assez mal vécu par le personnel, du directeur aux agents

Visio, WathsApp, liens téléphoniques, journaux...

d'entretien. C'était une énorme responsabilité qui pesait sur nos épaules. Nous savions que faire de nouveau entrer les familles, c'était autant de risque d'introduire le virus. L'accusation de « maltraitance » ne passait pas. Cette ouverture s'est finalement faite très doucement, en maintenant des procédures drastiques. Il n'y a d'ailleurs pas eu de conflit avec les familles. Chacun mesurait bien la responsabilité qui nous incombait. C'est une grande satisfaction que, dans la douzaine d'Ehpad de la MFI en Isère, on n'ait déploré aucun décès dû à la Covid19.

Que retiens-tu de cette expérience ?

S.B. : Ce fut une formidable expérience humaine. J'ai pu me rendre compte de la réalité du travail très difficile dans ces établissements. J'ai aussi ressenti une grande satisfaction d'avoir été un vrai soutien aux personnes âgées, à un moment où ma mission sociale auprès des enfants avait dû s'arrêter de manière forcée.

Mobilisation autour des personnes âgées

Muriel Chaffard, ancienne adjointe aux affaires sociales de Fontaine. « Dans les foyers logement, les mesures d'isolement ont d'abord été assez mal vécues par les familles et les personnes âgées. Les résidents ont parfois eu l'impression d'être infantilisés. Les discussions ont permis d'assouplir les conditions. Aucun cas de Covid n'a été recensé. Ce qui a été très positif, c'est la grande mobilisation des services de la ville qui se sont redéployés pour offrir des activités nombreuses et adaptées à la situation. Il y a eu des concerts "balcon", des animations par le service jeunesse, des ordinateurs offerts par une entreprise qui ont permis de garder le lien avec les familles. Une grande solidarité. »



Une loi Recherche au forceps

SYLVESTRE HUET

Le gouvernement a décidé de faire adopter dans la précipitation une loi dite «Loi de programmation pluriannuelle de la recherche». Objectif : précariser encore plus l'enseignement supérieur et la recherche.

La loi LPPR est remise en selle avec le maximum de précipitation (convocation en urgence absolue des instances de discussion avec les personnels, passage en conseil des ministres le 8 juillet). Afin de relancer la recherche en tirant les leçons de la crise sanitaire? Eh non. Telle que conçue et préparée avant la COVID-19, elle fait exactement le contraire.

LA MINISTRE FRÉDÉRIQUE VIDAL a beau abuser de formules publicitaires – comme Valérie Pécresse et Généviève Fioraso avant elle –, le volet programmation financière de la LPPR promet... de compenser l'inflation. Cette décision fondamentale poursuit la politique choisie par Hollande, puis Macron. Les moyens des laboratoires publics sont au mieux stagnants, avec des perdants ici, des gagnants là, et une enveloppe globale qui ne décolle pas. La crise sanitaire a montré que nous avons besoin de plus de connaissances scientifiques pour affronter les défis du siècle – sanitaires, climatiques, énergétiques, sociaux... – : on va compter sur la chance pour les construire, pas sur des moyens supplémentaires. Les « millions » mis sur la table pour les recherches sur le coronavirus Sars-Cov-2 se sont réalisées avec... 0 euro de plus, mais un déshabillage de Pierre au profit de Paul, par redéploiement de crédits déjà votés à l'Assemblée nationale.

LES MODES DE FINANCEMENT vont accentuer un défaut mis en évidence par la crise, le manque de cohérence et de



Dans la recherche universitaire, un quart des postes pourront être des contrats précaires.

coordination provoqué par les appels d'offres compétitifs. La critique a d'ailleurs été formulée par une déclaration des trois Académies concernées (des sciences, de médecine et de pharmacie) sur les recherches thérapeutiques contre la Covid-19. Une nouvelle preuve que l'allocation des ressources prioritairement par des appels d'offres, où l'écrasante majorité des demandes sont rejetées, ne fonctionne pas. Or, le projet du gouvernement est d'accentuer cette dérive au détriment du financement stable des équipes et des laboratoires.

CES DERNIÈRES ANNÉES, les effectifs des personnels de la recherche ont subi un double mouvement. Moins de personnels scientifiques sur des emplois stables – par exemple moins 10% pour le principal établissement, le CNRS – et

Un efficacité mise en cause par le système des appels d'offre

des milliers d'emplois précaires, y compris pour des fonctions pérennes au service d'équipements techniques. Des emplois précaires censés servir de tremplins à des jeunes très qualifiés... mais qui aboutissent à l'éviction finale de la recherche par manque de postes.

Ce système très efficace pour gâcher

les talents, éloigner les meilleurs et désorganiser l'activité a montré son caractère néfaste? Accentuons-le donc, en décrétant que jusqu'à 25% des postes pérennes des organismes de recherche et des universités, y compris pour des directeurs de recherche, pourront se transformer en contrats à durée déterminée « de missions » et en « tenure tracks » (prétitularisation conditionnelle) de trois à six ans pour l'université.

IL N'EST PAS TRÈS COMPLIQUÉ de mesurer l'écart abyssal entre la LPPR et la mise en œuvre de la promesse faite il y a vingt ans à Lisbonne, fondée sur une analyse jamais remise en cause de l'importance de la recherche scientifique : consacrer 1% du PIB de chaque pays à la recherche publique. Pour parvenir à 1% contre 0,76% en 2019, (niveau historiquement bas, comparable à celui d'avant les augmentations de 1981), il manquait en France près de 5 milliards d'euros en 2019. Pour

combler l'écart, en dix ans soyons réalistes, il faudrait créer 60000 postes pérennes dans l'enseignement supérieur et la recherche, augmenter à 20000 par an le nombre de docteurs formés et accroître d'un milliard par an les dotations de recherche aux universités et organismes de recherche. ★



Le 28 novembre 1944, les hommes de ce qui sera la 1ère brigade de Paris, commandée par le Colonel Fabien.

Les coups de feu de Fabien

JEAN RABATÉ

Pourquoi et comment, il y a un demi-siècle, un jeune communiste donna le signal de la lutte armée contre l'occupant nazi.

Paris, matin du 21 août 1941. Il est tout juste huit heures. Station de métro Barbès-Rochechouart une rame entre en gare. Les portières s'ouvrent. Uniforme bleu marine à bou-

tons dorés, casquette blanche, poignard à la ceinture, un militaire allemand s'approche. Deux coups de feu claquent. Alfons Moser, sous-officier de la Kriegsmarine, mortellement touché, s'effondre à l'entrée du wagon.

Deux hommes disparaissent en courant par l'escalier de sortie : l'auteur des coups de feu, Pierre Félix Georges qui entrera dans l'histoire sous le nom de colonel Fabien, et Gilbert Brustlein

son camarade des « Bataillons de la jeunesse » créés à la suite des « Organisations spéciales » (O.S.) constituées dès octobre 1940 par le parti communiste pour agir contre l'occupant allemand.

Sabotages et attentats sont devenus de plus en plus fréquents. De leur côté, les nazis et leurs complices miliciens pétainistes multiplient les arrestations

Porter la parole des producteurs, ça prend du temps

et exécutions de patriotes. Pour les combattre, il faut faire davantage que sabotages, recherches de renseignement ou autres actes de résistance pratiqués par différents réseaux, notamment gaullistes dans l'attente du jour J. Bien que n'ayant pas que des partisans, peu à peu l'idée d'en venir à la lutte armée s'impose...

Les coups de feu de Fabien furent le premier passage à l'acte. Ils témoignèrent avec éclat que la guerre contre le fascisme n'était pas terminée. Elle se poursuivait au-delà de nos frontières, notamment sur le front de l'Est, mais elle pouvait aussi se dérouler sur le sol français. Désormais nul ne l'ignorerait. Les troupes d'occupation ne pourraient plus se sentir à l'abri en France. La preuve venait d'en être donnée, encourageant les patriotes à mener le combat au cœur même de notre pays. ★

De la guerre d'Espagne à la libération de Paris

Né le 21 janvier 1919 dans la région parisienne, rien ne prédestine Pierre Félix Georges à devenir le Colonel Fabien. Rien si ce n'est une précoce prise de conscience qui conduit cet apprenti boulanger à adhérer dès 14 ans au parti communiste et, trois ans plus tard, à mentir sur son âge pour intégrer les brigades internationales et participer à la guerre d'Espagne. Il y sera blessé au combat et nommé lieutenant.

1938. Ouvrier dans une usine d'aviation, il est élu au comité central des jeunesses communistes. Automne 1939, la guerre, l'interdiction du parti communiste. Pierre Georges est arrêté. Interné, il s'évade et reprend contact avec le PC et les JC. Sous le pseudonyme de Frédo suivent trois années de clandestinité au cours desquelles il participe à la création et aux activités de l'O.S., des premiers groupes armés, et contribue à la création de premiers maquis FTP dans plusieurs

régions. Blessé au cours d'un attentat, il s'enfuit et regagne Paris.

Le 30 novembre 1942, arrêté au cours d'un banal contrôle il est livré aux Allemands, jugé et condamné à mort à Dijon, transféré au fort de Romainville. Il s'évade, échappant ainsi à la déportation. Retour au maquis, notamment dans les Vosges et la Haute-Saône.

1944. Il devient responsable FTP pour le Sud parisien. Il adopte alors le pseudo de colonel Fabien. Avec plusieurs centaines de résistants, il harcèle les troupes d'occupation et participe aux combats de la libération de Paris. Il est à la tête d'un millier d'hommes - « les Fabien ». Ils formeront le 151e régiment d'infanterie dans l'armée du général de Lattre de Tassigny. Fabien et ses hommes poursuivent l'ennemi. Le 27 décembre 1944, Pierre Georges, Fredo, le colonel Fabien est tué à Habsheim, près de Mulhouse, par l'explosion d'une mine dans des circonstances imprécises. Il avait 25 ans.

Le Tour de France hôte de l'Isère

FRANÇOIS PEREZ

Le mois de septembre dans notre département sera marqué par le passage du Tour de France. Trois étapes, de la Tour-du-Pin à Grenoble en passant par Villard-de-Lans.

Le Tour de France 2020, décalé comme tant d'autres manifestations sportives en raison de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de covid-19, s'élancera de Nice le 29 août pour rallier en 21 étapes Paris et les Champs-Élysées le 20 septembre.

Son parcours ne change pas. La 107e édition se déploiera pour l'essentiel dans le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France avec pas moins de huit étapes de montagnes, trois autres aux parcours accidentés très sélectifs, et une étape contre la montre. Un tracé sinueux de 3150 kms, profilé pour les attaquants, les grimpeurs, les audacieux. Il n'y aura pas de place pour le calcul.

DIFFUSÉ ET REGARDÉ dans 170 pays, le Tour de France constitue la course majeure la plus exigeante de la discipline. Cette année, la crise sanitaire a bloqué nombre de compétitions internationales. En manque de confrontations les professionnels de la route ne voudront pas manquer ce rendez-vous. La plupart des meilleurs coureurs du monde seront là, notamment le Colombien Egon Bernal, tenant du titre, les Britanniques Géraint Thomas et Christopher Froome, plusieurs fois vainqueurs de la grande boucle. Les Français ne s'en laisseront pas compter et Thibaud Pinot



François Perez

Entre 1947 et 2020, le Tour de France s'est arrêté quinze fois à Grenoble.

saura relever le défi.

CETTE ANNÉE, LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE est privilégié. Lundi 14 septembre, la caravane rejoindra Grenoble pour une journée de repos. Mardi 15 septembre, la 16e étape ira de La-Tour-du-Pin à Villard-de-Lans. Une étape piège aux multiples difficultés. Mercre-

Un coût de 60 000 euros pour la métropole et de 20 000 pour la ville de Grenoble

di 16 septembre la 17e étape partira du parc Paul Mistral à Grenoble traversera le centre ville en direction de La Tronche, Meylan, Corenc où le départ réel sera donné pour une arrivée à Megève, au col de la Loze. Durant ces trois jours à Grenoble et dans le département, les amateurs de vélo de tous âges et de toutes origines auront mille et une raisons d'applaudir et de s'enthousiasmer.

POUR RÉUSSIR CE RENDEZ-VOUS, la ville et la Métro se sont associées pour financer une inscription de 80 000 euros dont 60 000 pris en charge par la Métro. Depuis la création de l'épreuve, Grenoble, située au cœur des massifs alpins, a toujours été considérée comme incontournable. Entre 1947 et 2020, le Tour de France y aura fait escale quinze fois. Et son retour, après les critiques et le rejet du maire Eric Piolle en 2014, est une réjouissance.

Sans doute y aura-t-il des grincheux pour protester contre la production de CO₂, la caravane publicitaire et ses colifichets projetés sur son passage. Mais cela n'altérera pas l'engouement populaire, la qualité du spectacle, la performance sportive. Et ce sera une bonne raison au contraire, pour impulser l'usage du vélo, stimuler les pratiques sportives de plein air. ★

Le rêve et la réalité

La période de confinement liée à la crise sanitaire a bien confirmé que la culture est un besoin humain vital et qu'aucune circonstance ne peut anéantir la pratique culturelle. Au contraire, le besoin de culture s'y est vigoureusement exprimé en des manifestations diverses mêlant l'ancien et le nouveau : musique et chant sur les balcons, mini concerts en plein air, et même théâtre, danse, cirque ... relayés par les réseaux sociaux. La Toile et les télévisions ont programmé des œuvres du patrimoine mais aussi permis des visites virtuelles de musées ou d'expositions et la diffusion de la création. Beaucoup se sont plongés dans la lecture ... mais tous, nous avons souffert du manque de moments de rencontre et de partage.

C'est pourquoi, le 16 juin, la première

La culture comme besoin vital

présentation de saison à la presse, la saison 20-21 de La Rampe-la Ponatière d'Echirolles, a été un vrai moment de plaisir redécouvert. Par la présence des participants autant que par le contenu de la programmation remarquable de qualité, dont chacun peut prendre connaissance dans l'édition papier ou sur le site la-rampe-echirolles.fr.

L'indemnisation (au mieux) des équipes artistiques des spectacles qui ont dû être annulés nous a été confirmée. Ainsi, les scènes nationales, les scènes subventionnées, le service public de la culture ont

constitué le premier soutien aux compagnies, le premier amortisseur des conséquences de la crise sur le monde de la culture. Une solidarité confortée par les spectateurs qui n'ont pas demandé le remboursement de leurs places.

Joséfa Gallardo, directrice de La Rampe-la Ponatière qualifie la programmation 20-21 de « saison rêvée » dont nous espérons tous qu'elle pourra devenir réalité si la pandémie se termine. Dans l'immédiat, les vacances ne seront pas pour tout le monde et beaucoup d'Isérois en seront privés ou devront en réduire la durée et la distance. Que cela ne les empêche pas de prévoir de nombreuses sorties culturelles celles que le déconfinement va permettre. C'est la meilleure façon d'exprimer sa solidarité avec tous les acteurs de la culture. ★

Lire

Notre sélection par Régine Hausermann

ZONE DE NON DROIT

ALEX BERG

2012 - BABEL NOIR

Stefanie Baumm, née en 1963 à Pforzheim, est une journaliste et écrivaine allemande. De 2006 à 2009, elle publie trois romans dont le titre allemand inclut le substantif « mort » - « Tod » - ayant pour héros le commissaire Armin Stahl. Pour la série suivante, ayant pour héroïne la jeune et brillante avocate Valérie Weymann, elle adopte le pseudonyme d'Alex Berg.

Zone de non droit

Peu avant Noël, Valérie Weymann dépose ses deux filles

à l'école et file vers l'aéroport pour se rendre à une réunion à Londres. « Elle serait de retour dans quatorze heures. Marc l'attendrait. »

Mais rien ne se passe comme prévu. Valérie est arrêtée à l'aéroport. Les services secrets la soupçonnent d'être liée à Al-Qaïda. Impuissante, (Machtlos, titre allemand du roman) elle est enfermée et on lui interdit de faire appel à un avocat. Son arrestation semble liée à Noor al-Almawi, disparue depuis deux semaines, la meilleure amie de Valérie Weymann, militante de l'égalité hommes-femmes dans la société musulmane.

Hambourg est en effervescence à la veille du Sommet international contre l'armement et pour le climat. Les services secrets allemand, étatsunien et canadien sont en alerte car des menaces terroristes risquent de perturber le sommet.

Une bombe explose à la gare de Dammtor provoquant plusieurs victimes. Le responsable en serait Safwan Abidi, un médecin syrien que Valérie a connu à Damas. Elle ne peut y croire mais finit par accepter de servir d'appât pour capturer « le terroriste ».

Emmenée par Burroughs, agent de la CIA, Valérie est exfiltrée vers un centre de détention en Europe de l'Est. Un de ces lieux secrets où l'on peut torturer librement. Son destin bascule.

Les trois parties du roman ont pour épigraphe un article de la Déclaration des droits de l'homme affirmant la présomp-



Alex Berg

tion d'innocence et le droit à un procès équitable (Art.11), interdisant l'usage de la torture et de traitements dégradants (Art.5) et l'immixtion arbitraire dans la vie privée (Art.12).

Mais le Patriot Act - « Loi pour unir et renforcer l'Amérique en fournissant les outils appropriés pour déceler et contrer le terrorisme » - voté au lendemain de


Oliver Pötzsch

l'attentat du 11 septembre 2001 autorise les pratiques contraires aux Droits de l'Homme. Le tristement célèbre camp de Guantanamo est toujours ouvert. Des prisons secrètes ont été installées en Europe par la CIA où elle couvrirait des actes de torture pour obtenir des informations.

Zone de non droit, analyse le processus qui conduit à briser la vie d'une jeune femme dont le seul tort est d'avoir eu des amis originaires du Proche-Orient. Inquietant.

LA FILLE DU BOURREAU

OLIVER PÖTZSCH

BABEL NOIR - 2008

Originaire de Bavière, Oliver Pötzsch – né en 1970 – a été journaliste de radio puis scénariste pour la télévision bavaroise. Depuis 2013, il se consacre à l'écriture. Descendant d'une dynastie de bourreaux, les Kuisl, le romancier s'est livré à une recherche d'où sont sortis sept romans historiques ayant pour héros Jakob Kuisl et sa fille Magdalena. « Rien qu'au cours du procès en sorcellerie de Schongau de 1589, plus de soixante exécutions, sans doute, sont à mettre sur le compte de

mon sanglant aïeul. »

La Fille du bourreau

Schongau (Bavière), du 24 avril au 1er mai 1659. Le récit est construit à la façon d'une chronique qui retrace l'enquête menée par Jakob Kuisl, le bourreau, assisté de Fronwieser, fils du médecin principal, et de sa fille Magdalena Kuisl.

Jakob Kuisl ne croit pas à la culpabilité de la sage-femme Martha Stechlin dans la mort du jeune Peter Grimmer retrouvé dans le Lech avec, sur l'épaule, une marque de sorcellerie. Il n'en faut pas plus pour que le père de l'enfant accuse « la vieille Stechlin, cette sorcière ». L'hystérie s'empare d'un groupe d'habitants qui monte vers la maison de la sage-femme pour la lyncher. Johann Lechner, le bailli, la fait arrêter afin d'obtenir ses aveux, dans les règles, au moyen de la torture !

Jakob utilise des subterfuges pour repousser l'emploi des écrase-pouce et conseille à Martha de ne rien avouer. Mais deux autres garçons sont retrouvés morts, avec le même signe sur l'épaule. Clara a échappé à un enlèvement mais reste introuvable de même que son amie Sophie. Malgré son incarcé-

tion, Martha continue à être accusée de ces crimes. Les enfants n'avaient-ils pas l'habitude de se rendre chez elle !

Le plan de la ville de Schongau représenté à l'ouverture du roman permet au lecteur de suivre les déambulations des trois enquêteurs dans la ville intra muros et à l'extérieur de la ville. La véracité de la géographie physique renforce celle de la géographie sociologique de la petite cité, proche d'Augsburg. Et l'intrigue s'enrichit de la description des mœurs au milieu du 17ème siècle. Rivalité entre les charroyeurs des deux villes pour la maîtrise du commerce sur le Lech. Société très hiérarchisée entre ses patriciens et son peuple de commerçants, de paysans et de bateliers. Ostracisme à l'égard des bâtards et orphelins. Population en proie à la superstition et aux préjugés. Violence latente entretenue par les mercenaires désœuvrés après la guerre de Trente Ans. Menace des épidémies de peste et de lèpre.

Face à cet obscurantisme se dressent un « bourreau humaniste », un aspirant médecin, admirateur d'Ambroise Paré et Paracelse et une jeune fille éduquée, sachant lire et réfléchir.

Une excellente surprise !

Prix littéraire Historia du roman policier historique en 2015

ROUGE, HISTOIRE D'UNE COULEUR

MICHEL PASTOUREAU

POINTS SEUIL - 2016

Historien, spécialiste des couleurs, des images et des symboles, Michel Pastoureau a publié précédemment trois autres histoires de couleur: celles du Bleu, du Noir et du Vert. L'histoire du Jaune est parue fin 2019. « Toute histoire des couleurs doit d'abord être une histoire sociale. »

Des origines à la fin de l'Antiquité,

le rouge est la couleur première, la couleur par excellence. Sur les peintures pariétales, chez les Egyptiens qui aiment la couleur et en font commerce. L'hématite, le cinabre et les ocres importés du bassin méditerranéen.

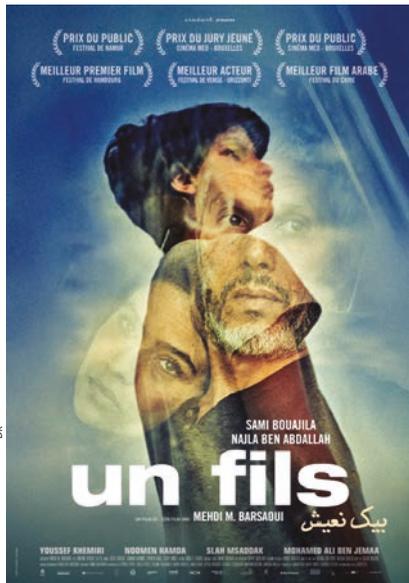
Jusqu'au premier millénaire, « le rouge est la couleur du feu et du sang. » La pourpre romaine symbolise le pouvoir et gare à celui qui voudrait se faire l'égal de l'empereur en portant des vêtements pourpres !

Au 12ème siècle, le rouge devient un concept et plus seulement une matière, la couleur préférée en Occident. Toujours associée au feu et au sang chez les Pères de l'Eglise. Feu du Diable et des démons, feu de l'enfer ou feu divin, celui du buisson ardent. Sang de la violence et de l'impureté, sang menstruel ou sang du Christ.

Au 15ème siècle, le rouge devient une couleur contestée. A cause de la concurrence du bleu qui lui est préférée et de la montée des noirs, jugés plus élégants. Avec la Réforme protestante, « le chromoplasme va de pair avec l'iconoclasme. »

Au milieu du 18ème siècle, le rose l'emporte dans les classes favorisées qui raffolent des couleurs pastels. Enfin avec la Révolution française, le rouge devient politique.

Une mine d'informations dans une écriture enlevée. Une lecture passionnante !



Un Fils de Mehdi M. Barsaoui



Le Grand bain de Gilles Lellouche

Sortir

RETOUR AU CINÉMA, CHIC !

Nous avons enfin pu reprendre le chemin de nos salles obscures préférées! Le Méliès, Le Club, Mon Ciné, La Vence Scène ... vous attendent depuis le 22 ou le 24 juin. Les équipes des salles ont, évidemment, travaillé à notre sécurité sanitaire puisque, même s'il semble en veilleuse, le virus court toujours. Plexiglas devant les caisses, masques obligatoires jusqu'à l'accès à la salle. Mais on pourra le retirer pendant la durée du film et s'asseoir près de ses proches. Un ou deux sièges vides permettront de respecter la distance nécessaire entre les groupes. Ce qui réduira la jauge et nous invite à ne pas arriver au dernier moment.

Sont annoncés des films stoppés dans leur diffusion en mars, d'autres qui auraient dû sortir pendant le confinement, et enfin ceux qui devaient sortir fin juin. Après des semaines de disette, le choix sera large ! Notre sélection.

LA BONNE ÉPOUSE DE MARTIN PROVOST

France 1h49

Un film désopilant avec une Juliette Binoche, étonnante, en directrice d'une école ménagère telle qu'il en existait encore en... 1968 ! Paulette Van Der Beck, pimpante à souhait, enseigne aux jeunes filles comment tenir son foyer, plaire au seigneur et maître, et se plier au devoir conjugal. Yolande Moreau en cuisinière et Noémie Lvovsky en surveillante générale sont irrésistibles de drôlerie. Mais Martin Provost se plaît à torpiller leurs certitudes lorsque l'équipe se trouve privée de son chef et découvre qu'il les a ruinées. C'est alors qu'Edouard Baer et l'amour entrent en scène... A voir absolument !

A la Vence Scène - Saint-Egrève

BROOKLYN SECRET D'ISABEL SANDOVAL

Etats-Unis/Philippines 1h29

Olivia travaille, à Brooklyn, comme soignante auprès d'Olga, une grand-mère russe ashkénaze. Fragilisée par sa situation d'immigrante, elle paie un Américain pour organiser un mariage blanc. Alors que celui-ci se rétracte, elle rencontre Alex, le petit fils d'Olga...

Au Méliès - Grenoble

IT MUST BE HEAVEN D'ELIA SULEIMAN

Qatarien, Allemand, Canadien, Turc, Palestinien 1h42

Elia Suleiman fuit la Palestine à la recherche d'une nouvelle terre d'accueil, avant de réaliser que son pays d'origine le suit toujours comme une ombre. La promesse d'une vie nouvelle se transforme vite en comédie de l'absurde. Aussi loin qu'il voyage, de Paris à New York, quelque chose lui rappelle sa patrie. Où peut-on se sentir « chez soi » ?

Au Méliès - Grenoble

UN FILS DE MEHDI M. BARSAOUI

France - Tunisie 1h35

Farès et Meriem forment avec Aziz, leur fils de 9 ans, une famille tunisienne moderne issue d'un milieu privilégié. Lors d'une virée dans le sud de la Tunisie, leur voiture est prise pour cible par un groupe terroriste et le jeune garçon est grièvement blessé...

Dans ce premier film, le jeune réalisateur tunisien construit son intrigue pour de problèmes qu'il connaît bien : la fonctionnement de l'hôpital en Tunisie, les rapports hommes-femmes, l'adultère, mais plus largement la question de la paternité. Entre lien du sang et lien du cœur.

Nous avons rencontré le réalisateur accompagné de son acteur principal Sami Bouajila,

lors d'une avant-première, fin février à la Vence Scène à Saint-Egrève. A voir !

Au Club - Grenoble

A la Vence Scène - Saint-Egrève

CINÉMA EN PLEIN AIR

Une autre façon de partager l'amour du 7ème art, par les beaux soirs d'été.

Mon Ciné a annoncé sa programmation.

Mardi 7 juillet 21h30 - COMME DES GARÇONS DE JULIEN ALLARD

La naissance de l'équipe féminine de football à Reims dans les années 60.

Judi 16 juillet 21h30 - LE GRAND BAIN DE GILLES LELLOUCHE

Comment des garçons se risquent à la natation synchronisée, discipline réputée féminine !

Judi 23 juillet 21h30 - YAO DE PHILIPPE GODEAU

Road movie sur les routes du Sénégal avec une vedette française venue assurer la promotion de son livre - Omar Sy - et le jeune Yao qui a parcouru seul plus de 387 kilomètres pour obtenir de lui un simple autographe.

Mercredi 19 août - 21h - TIMGAD DE FABRICE BENCHAOUCHE

Un conte oriental humble et généreux sur une Algérie divisée entre tradition et modernité.

Vendredi 28 août - 21h - LES INVISIBLES DE LOUIS-JULIEN PETIT

Alors que le centre d'accueil pour femmes SDF va fermer, des travailleuses sociales se démentent, prêtes à tous les mensonges, pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent. Avec Corinne Masiero, Audrey Lamy, Noémie Lvovsky.

Tous les musées sont rouverts ainsi que leurs parcs et jardins. Destinations culturelles et de détente !

Police et racisme : un impensé « républicain »

MARIE-CHRISTINE VERGIAT
Députée européenne honoraire GUE/NGL

Regarder l'histoire de France dans les yeux permet de comprendre pourquoi le combat antiraciste est nécessaire.

La mort de Georges Floyd aux Etats-Unis a agi comme un détonateur mettant une nouvelle fois en avant les comportements racistes au sein de la police. En France, les mobilisations ont pris une ampleur jusqu'alors inconnue mais des voix s'élèvent pour refuser le parallèle entre les États-Unis et la France.

POURQUOI DONC? Certes la violence et le racisme sont encore plus structurels aux États-Unis qu'en France, mais notre pays ne devrait-il pas faire le ménage devant sa porte? Les bateaux français n'ont-ils pas participé au commerce triangulaire et transporté des centaines de milliers d'esclaves vers le Nouveau monde? Le Code noir édicté en 1685 ne faisait-il pas des esclaves des biens meubles? Napoléon 1er n'a-t-il pas rétabli l'esclavage avant tout dans l'intérêt des colonies françaises?

ET SI LA COLONISATION

a commencé au XVIIe siècle, n'est-ce pas la IIIe République qui lui a donné son essor au nom de la « mission civilisatrice » de la France? Le général de Gaulle n'a-t-il pas demandé de « blanchir » les troupes françaises lors de leur entrée dans Paris en août 1944, gommant le rôle des troupes « coloniales » dans la libération? Peut-on oublier qu'il a fallu at-



La société ne se divise pas entre partisans de l'ordre et défenseurs des droits et libertés.

tendre le procès Papon en 1997 pour que le massacre de dizaines d'Algériens par la police parisienne le 17 octobre 1961 sorte de l'ombre?

Et tout cela ne construirait pas chez certains de nos concitoyens, parmi lesquels des fonctionnaires de police, un impensé raciste, pas si éloigné de ce qui se passe dans la tête de citoyens aux États-Unis, même si les violences racistes n'existent

Du Code noir au massacre du 17 octobre 1961

pas dans les mêmes proportions?

ON DOIT POUVOIR PARLER de ces faits sans que le président de la République prétende que cela dévoie le combat antiraciste et le « transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé ».

Qui nie les réalités? Les violences po-

licières sont aujourd'hui suffisamment documentées pour qu'elles ne puissent plus être niées et les jeunes des quartiers populaires en ont été les premières victimes. Ces violences sont aujourd'hui systématisées mettant en cause la paix sociale. Il faudrait le reconnaître et sanctionner les coupables plutôt que de chercher à diviser la société entre partisans de l'ordre et défenseurs des droits et libertés. La police serait garante de l'ordre républicain, selon une formule du chef de l'Etat? Formuler les choses ainsi c'est mettre en avant une République plus proche de Thiers que de Jaurès, partisan de la République sociale.

Il ne s'agit de réécrire l'histoire mais d'essayer de la comprendre : le passé est la clé de la porte de l'avenir* et la jeunesse nous en ouvre la voie en se mobilisant sans craindre sa « diversité ». ★

* Paraphrase d'une citation de Victor Hugo : « L'avenir est une porte, le passé en est la clé ».



Alexia Charreton, déléguée CGT et responsable de l'union locale.

Bourgoin-Jallieu : le maire demande l'expulsion de la CGT

Les syndicats avaient intégré leur maison des syndicats en mai 2016. Le 1er juillet 2017, la municipalité de droite de Bourgoin-Jallieu leur demandait de l'avoir quittée pour la fin de l'année.

L'affaire était en justice, devant le tribunal administratif, ce 10 juin 2020. Le maire, Vincent Chriqui, voulait obtenir l'expulsion de la CGT. Car tous les syndicats ont été relogés, à l'exception de la CGT. Un local a été proposé à l'union locale. Il ne permet pas l'accueil des personnes à mobilité réduite. Mais les responsables de la CGT sont prêts à s'y installer. « *En ce moment, nous avons un peu autre chose à faire que de nous occuper de ça* », souligne Alexia Charreton, la secrétaire générale de l'union locale.

A tel point que le syndicat a demandé à la mairie de pouvoir disposer des clés du nouveau local pour effectuer une visite de sécurité et organiser un déménagement. Une demande formelle a été faite le 4 mars 2019. « *Depuis, nous sommes en attente des clés* », note Joëlle Lecerf, membre du bureau de l'union locale. Et ce n'est que le jeudi 4 juin 2020 à 14h08 que l'union locale recevait un courriel de la mairie indiquant que les clés de ce local était à la disposition de la CGT.

Il s'agissait à l'évidence d'avoir quelques arguments à présenter devant le juge administratif auquel Vincent Chriqui, maire de Bourgoin-Jallieu, demandait ce mercredi 10 juin de statuer sur un référé expulsion.

La décision de la justice ne devait pas être connue avant l'été.

L'union locale CGT de Bourgoin-Jallieu reçoit dans ses locaux chaque année plus d'un millier de personnes, notamment des salariés qui viennent s'informer sur leurs droits. Chaque année, une cinquantaine de journées de formation y sont organisées.

En faisant durer ce conflit depuis quatre ans, Vincent Chriqui vise à entraver l'activité syndicale et à rendre plus difficile pour les salariés la possibilité de se défendre.

Pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage

La deuxième phase de l'application de la réforme de l'assurance chômage est maintenue : elle a simplement été décalée du 1er avril au 1er septembre.

La CGT organisait le 27 juin un rassemblement devant Pôle emploi à Chambéry pour demander le retrait de cette réforme.

« *La première phase de la réforme, entrée en vigueur le 1er novembre 2019, avait durci les conditions d'accès, portant de quatre à six mois le nombre de mois travaillés ou (910h) pour ouvrir des droits. Au 1er mars, 410 000 travailleurs précaires n'ont pas pu ouvrir ou recharger leurs droits suite à l'application de ces nouvelles règles. Cette mesure laisse sur le carreau nombre de saisonniers et de travailleurs précaires, intérimaires ou CDD, qui ont vu leur saison amputée et leurs contrats annulés par le confinement. Cette situation va s'aggraver avec la non embauche des saisonniers cet été* », soulignait Antoine Fatiga, CGT saisonniers AURA, membre du collectif confédéral CGT Précarité.

Cette réforme concerne de 2 à 400 000 salariés dans la région. Elle va accroître la précarité et avoir des conséquences dramatiques pour l'activité touristique.

Un samedi soir à la Poya

C'était plus fort qu'eux. La dernière fin de semaine de juin, sans faire un tour au parc de la Poya... au delà de leur force. Alors ils se sont organisés pour un rendez-vous dans le parc, eux qui se retrouvent chaque année pour le montage de la fête du *Travailleur alpin*. Et qui, avec l'association des Amis du TA, préparent la fête dès les lotos de début d'année, pour assurer son financement. Le 27 juin, ce fut donc un rendez-vous entre amis, auto-organisé entre merguez et palet breton. Avec toujours le sourire des retrouvailles dans un parc très fréquenté par les Fontainois, fête du TA ou pas.



6. Les nécessités de la vie ne sont pas des nécessités simplement biologiques. Ce ne sont pas non plus la santé comme poste budgétaire, ni le travail comme marchandise. Ce devrait être les nécessités de l'entretien de la vie, en tant que l'homme la dote de sens, comme du travail en tant qu'il émancipe.

1. C'est quoi, l'« Économie » ? Au début, chez Aristote, c'est la loi que l'homme construit pour constituer son « écoumène », la maison où il vit, son environnement, selon les nécessités de la vie, qu'il apprécie d'un point de vue qui dépend de choix délibérés, politiques et non pas « scientifiques ».

2. On aurait, en haut lieu, consenti à la nécessité de sauver la santé, comme si la crise sanitaire n'avait rien à voir avec les diktats de l'« Économie » qui avait voulu rentabiliser la santé. Ayant cessé de « compter », il faudrait le faire à nouveau.

5. Ce sont les hommes, au sein de leur travail, qui est déjà par essence politique, qui devraient être habilités à discuter du sens de leurs activités. Ce sens ne peut venir des injonctions d'une sphère séparée, instituée arbitrairement comme une connaissance qui dirait l'objectivité des choses.

« Nous nous sommes occupés de la santé, occupons-nous à présent de l'Économie »

LIEU COMMUN EN USAGE
DANS LES PRISES DE PAROLE OFFICIELLES

4. L'économie est politique et chacun peut la pratiquer. Aussi longtemps que l'homme est fidèle à sa tâche de créer plus de liberté pour tous, il ne doit pas craindre que le pouvoir ou la planification s'opposent à lui et détruisent la liberté qu'il est en train de construire par son intermédiaire et qu'il doit revendiquer. La santé, le travail, l'instruction, les échanges, l'écologie, la culture, doivent être définis par des citoyens qui ont tous le droit de discuter d'économie politique.

3. Le pouvoir et la réalité économique sont des paradigmes de la réalité sociale, leur source est l'opinion. Or toute opinion, toute aspiration, fait de nous des participants dans la création du pouvoir et de la valeur économique. Aucune liberté d'agir autrement n'est concevable. Aussi bien, nul ne doit pouvoir imposer de prétendues « lois de l'économie ». L'homme doit chercher à connaître la société, et affirmer sa liberté face à cette connaissance.

Chaque mois le *Travailleur alpin* décrypte un « élément de langage » ou une « stratégie d'image » masquant une déformation de la réalité, un embellissement, une orientation... Bref une possible tentative de manipulation. Un mot vous paraît intoxicant ? Envoyez-nous le à redaction@travailleur-alpin.fr

À retrouver :

- SANTÉ
- AUXILIAIRE
- COMITÉ
- AIDES
- DOMICILE
- RECONNAISSANCE
- SALAIRE
- COVID
- PRIME
- MÉDAILLE
- DÉPENDANCE
- FORMATION
- CONDITION
- AMPLITUDE
- HORAIRE
- STRUCTURE
- MODALITÉ

V U S T R U C T U R E W T B E Ç N K Z H
 P Z V K S F B L K T A Y L E I T C E F N
 T W I T P O O R N X S I S G P L Z J P G
 X Y L S A L A I R E R I A R O H U L F E
 H E D B C N J T Ç B J Ç K U X B F O C M
 O Q S E C N A S S I A N N O C E R O U I
 M N I H O S P D Y S G L O T C M N G O R
 M F E L D U H X U I J N F K A D K M E P
 F Y Q A U X I L I A I R E T I L F S D S
 O B Y J X E D Ç M R T G I T G F J T O M
 Y F B Z E L E Z T D X O I J I E F T E E
 E D U T I L P M A H N O G G B N T D E F
 T D Ç P L I E V J T N U K M Q C O I T K
 N I I O Q A N F I R D M S L Z M S C I A
 A V N V G D D Y I Z S G Ç G I T I T L Y
 S O M T M E A O E A S K I C L S D Y A S
 X C M N W M N U I E E T I M O C E F D F
 U Z I W R J C D D A P L N M F V D Q O I
 T F D Q C Q E S J S E N N E Ç U Y M M Q
 N P V U O S A Y G N L E H K Y G U A V D

Nous trouver en kiosque :

- Les Ecureuils Tabac-presse - 17, rue Gabriel Didier 38130 Echirolles
- Bar-restaurant « Le Square » - 3 square Docteur Léon-Martin 38000 Grenoble
- Fédération de l'Isère du PCF - 20, rue Émile Gueymard 38000 Grenoble

Abonnement annuel

- Vos coordonnées

Nom Prénom (*) :

Adresse (*) :

Code postal (*) : Ville (*) :

Courriel - nécessaire pour recevoir le code d'accès au site(*) :

- Montant (*) :

Formule soutien 50,00 euros pour un an Formule classique 30,00 euros pour un an

Veuillez compléter les champs obligatoires (*) du formulaire, joindre un chèque du montant de la formule choisie à l'ordre du Travailleur alpin et adresser l'ensemble au Travailleur alpin, 20 rue Emile Gueymard - BP 1503, 38025, Grenoble Cedex.

Le (*) :

A (*) :

Signature (*) :

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

En scène

L'HEURE BLEUE - ECRP

**SAISON
CULTURELLE
2020 - 2021**